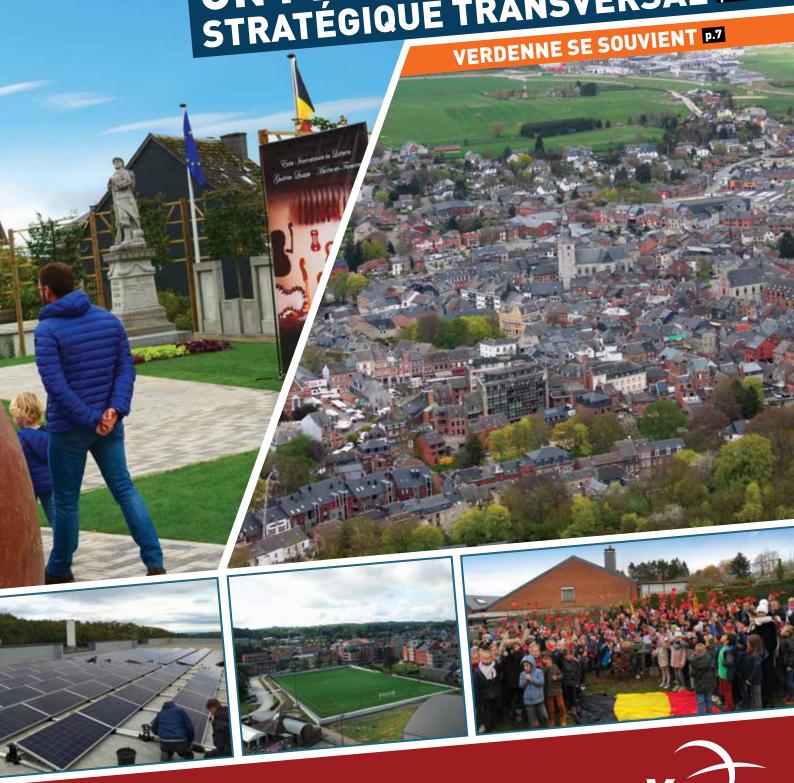
#122 bulletin MARCHE-EN-FAMENNE

LES MOUVEMENTS DE JEUNESSE p.15

UN PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL 1940

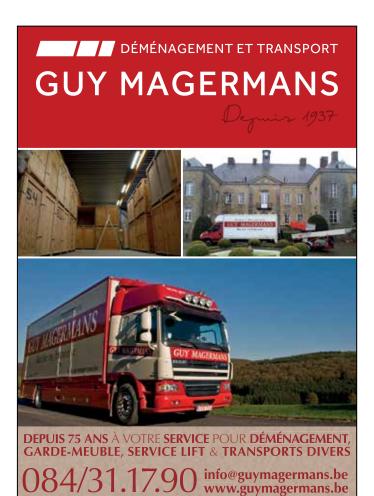














Dossier p10-11-12-13-14
Un Programme stratégique
jusque 2024

News p05-07-09-15-17

Agenda p18-20-22

MIXTE
Papler lesu de enurces responsables

FSC* C013049

REDACTION NICOLAS DRUEZ nicolas.druez@ac.marche.be

MISE EN PAGE
PUNCÍ
COMMUNICATION

Rue de la Plaine 9 - PAE du Wex 6900 Marche-en-Famenne Tél. 084/31.17.17

Ce bulletin est édité par le Collège communal de Marche

Un Programme stratégique jusque 2024

PST: trois lettres, pour plus de 250 actions au profit des habitants de la commune de Marche-en-Famenne. Le Programme stratégique transversal est un outil aujourd'hui obligatoire pour toutes les communes, dont l'objectif est d'aider celles-ci à mieux programmer leurs politiques. Il reflète la vision politique de la majorité cdH-PS pour la durée de la mandature 2019-2024 et il est le fruit d'un travail de transversalité important avec les différents services de l'Administration communale.

Mobilité, logement, environnement, petite enfance... Les projets répertoriés dans le PST couvrent de nombreux domaines. Vous pouvez les retrouver sur le site de la Ville (www.marche.be). Le dossier de ce bulletin communal est lui consacré à la philosophie du PST et à ses différents enjeux.

La Ville profite de ce dernier bulletin communal de l'année 2019 pour vous souhaiter d'ores et déjà de joyeuses fêtes et une excellente année 2020.

Agréable lecture!

www.marche.be





Service Population

Voici un rappel de l'horaire classique d'ouverture des services Population-Etat civil-Etrangers et Urbanisme :

<u>Lundi et mercredi</u> : de 8h à 12h et de 13h à 17h

Mardi et jeudi : de 8h à 12h30 et L'APRES-MIDI UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS Vendredi :

de 8h à 12h et de 13h à 15h Permanence du service Population le samedi de 9h à 12h.

Nos bureaux seront fermés les 25 et 26 décembre ; 1 et 2 janvier. Il n'y aura pas de permanence le samedi 28 décembre.



La Ville de Marche-en-Famenne est heureuse de vous présenter un programme riche et varié pour les fêtes de fin d'année. Que ce soit place aux Foires avec le 21° Village de Noël ou place du Roi Albert et dans le piétonnier, la volonté est d'avoir un centre animé. Vous retrouverez la liste complète des animations et des temps forts sur le site de la Ville (www.marche.be).



Quatre sites

- Place aux Foires : le Village de Noël avec ses chalets ;
- Place du Roi Albert : activités commerçantes ; Maison du Père Noël ; jeux et roue de la chance ;
- Centre-ville : vitrine d'artistes et d'artisans ; pop-up store ;
- Saint-François (salle de sports) : village enfants structure gonflable.

Dates

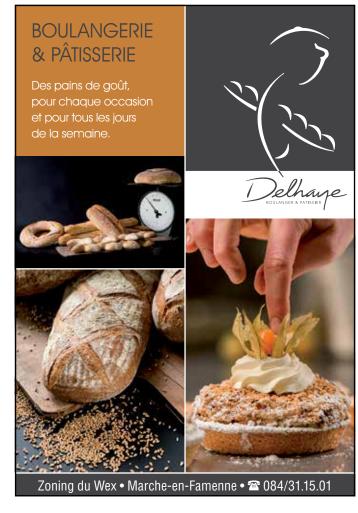
• 13-14-15 et 20-21-22 décembre.



Animations

- Illumination et décoration de Noël ;
- Parcours en calèches ;
- Anes ;
- Show pyrotechnique ; jongleurs ; cracheurs de feu (13-14-15 et 20-22 décembre place du roi Albert et le samedi 21 décembre, place aux Foires)
- Concert acoustique, festif et à thème ; groupes déambulatoires ;
- Conte pour enfants ;
- Feu d'artifices (samedi 21 décembre, 19h) ;
- Espace détente.















Une foule d'activités à la Maison des Aînés

Plus de 700 seniors participent ou ont déjà participé à des activités de la **Maison des Aînés** de la Ville. Située au 2ème étage du Château Jadot, elle propose une foule d'activités chaque semaine aux personnes de plus de 50 ans, dans un esprit de convivialité, d'échange et de rencontres.

Tout d'abord des cours axés sur les nouvelles technologies comme les cours de smartphones, de tablettes, d'ordinateurs avec des initiations à internet, de SOS Informatique, de blog, de photos via

appareil photo ou smartphone, de carnets de voyage ou encore de vidéos via smartphone...

Ces cours sont proposés une fois par semaine et une session dure environ dix semaines, en dehors des congés scolaires. N'hésitez pas à vous inscrire dès à présent pour les sessions qui débuteront en janvier 2020!

Ensuite, un volet qui permet d'entretenir sa forme est proposé avec de la danse folklorique, de la natation, du maintien de la forme et de la self-défense.

Enfin, les seniors ont l'opportunité de prendre part à des activités artistiques ou de loisirs tels que des ateliers peinture, des rencontres autour du scrabble, du tricot, de la couture ou encore CinéSeniors chaque 3ème mardi du mois.

Tout au long de l'année, quelques sorties locales sont également organisées (animations, événements, expositions, Viasano, MCFA...).



Aussi, la Maison des Aînés organise, deux fois par an, des excursions, généralement en hiver ainsi qu'à l'approche de l'été.

Encore, en fin de saison (fin juin-début juillet), la Maison des Aînés rassemble les participants aux différents cours et ateliers autour du traditionnel barbecue de fin d'année!

Un programme de toutes ces activités est édité mensuellement et peut, sur simple demande, vous être envoyé soit par courrier, soit par mail. Il est également disponible lors des cours et ateliers. Il est aussi disponible sur le blog rédigé par nos aînés à l'adresse : mda.marche.be

La Maison des Aînés dispose d'un véhicule qui peut amener les seniors à toutes ces activités. Adresse : Rue du Commerce, 19, 2ème étage (ascenseur), entrée par le côté droit du bâtiment, 6900 Marche-en-Famenne.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS aines@marche.be - 084/32.01.01

Pour votre mobilité, la Locomobile



La Locomobile est un taxi-social soutenu par la Ville à destination, entre autres, des personnes de plus de 65 ans. Ce service est mis en place pour vous aider et vous accompagner afin de, par exemple, vous rendre à l'hôpital, à un rendez-vous médical ou encore aller faire des courses, etc. **Contact : 084/32.01.02.**

Un Conseil consultatif

Fraichement renouvelé, le Conseil Consultatif des Aînés (CCA) a pour mission de favoriser l'autonomie des aînés, d'assurer la participation des organisations représentatives, d'assurer la concertation, de veiller aux intérêts des aînés, d'améliorer la qualité de vie et de valoriser la place de la personne âgée.

Le CCA (24 personnes) rassemble 5 citoyens tirés au sort, 6 représentants politiques, 1 agent communal et 12 associations : la CSC - Seniors, les Pensionnés et Prépensionnés CGSP, Régionale du Luxembourg, les Pensionnés et Prépensionnés FGTB, Régionale du Luxembourg, l'ASBL A Mon Nos Autes, l'ASBL Wallonia, l'ASBL Enéo, Mouvement Social des Aînés, l'ASBL L'Amicale des Aînés de Marloie, l'ASBL Les Aînés en Marche, Les Restos Du Cœur - Cœur En Marche, La Maison des Aînés, Le Club des 3x20 de On et le CPAS.



Ensemble, ces citoyens et associations mettent une véritable dynamique en place pour améliorer la qualité de

vie de nos seniors. Le CCA met sur pied différents projets, solidaires et/ou intergénérationnels à destination des seniors, dont notamment le Carrefour des Générations organisé à la Maison de repos et de soins Libert. En 2020, il se tiendra le 26 avril. On ajoutera encore des conférences et animations sur des thèmes variés : sécurité routière, mobilité douce, premiers secours, alimentation, activité physique, maltraitance...

A l'écoute des aînés isolés

Le Projet Aînés Isolés mené par la Ville permet de lutter activement contre l'isolement et la solitude des personnes âgées. En effet, 20 seniors bénévoles, qui ont suivi une formation adaptée à l'écoute active et à l'empathie, rendent visite aux aînés les plus isolés de notre commune. Une nouvelle formation de volontaires devrait voir le jour début 2020. Dès lors, si vous souhaitez rejoindre cette dynamique équipe, ou si vous connaissez des aînés susceptibles d'être intéressés par ces visites aux personnes âgées qui se sentent seules, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact: rue des Carmes, 26 6900 Marche-en-Famenne aines@marche.be - 084/32.70.71











En s'appuyant sur les bases du comité organisateur des festivités des 40 et 50èmes anniversaires des événements de Noël

1944, une vingtaine de personnes se sont réunies pour organiser le 75 ème. En effet, en décembre 2019, cela fera 75 ans que le village de Verdenne aura été le théâtre de violents affrontements entre Américains et Allemands durant la période de Noël 1944. La rue principale du village en porte d'ailleurs le nom. Les habitants ne peuvent évidemment pas rester insensibles à cet anniversaire et c'est pourquoi, un comité a vu le jour pour préparer au mieux ces commémorations, avec le soutien de la Ville.

Pour nous mener vers cette période de Noël 2019, quelques « apôtres » ont imaginé ce que l'on pourrait appeler « un chemin de croix » qui est composé de 13 stations et dont la première photo a été inaugurée le 23 décembre 2018. Chaque fin de mois, une nouvelle photo est positionnée devant un bâtiment du village pour arriver au douzième mois de 2019 et plus précisément les 22, 23 et 24 décembre. Durant ces 3 jours, Verdenne se souviendra.

Dimanche 22 décembre :

 De 14h à 17h: un parcours spectacle composé de cinq tableaux, qui retrace le contexte général de l'offensive von Rundstedt et zoome sur les événements particuliers à Verdenne durant l'hiver 1944.

Réservation obligatoire au 0476/06.40.59

Lundi 23 décembre :

Journée académique et historique.

- 14h00 : dépôt de gerbe à la stèle du Calvaire à Bourdon ;
- 15h00 : séance académique sous chapiteau avec discours et narration historique des événements par Luc Vangansbeke ;
- 16h00 : réception :
- 18h00 : exposé historique détaillé de Luc Vangansbeke sur la bataille de Verdenne.

Mardi 24 décembre :

Messe de minuit sous chapiteau.

• Durant les 3 jours de 10h00 à 20h00 : exposition de matériel militaire, d'archives et documents d'époque, projection de films historiques et intendance.



Un peu d'histoire...

Le 16 décembre 1944, à partir d'un front de Monschau jusque Echternach, les Allemands se ruent vers l'ouest à l'assaut des défenses américaines. Leurs objectifs: prendre Liège, Huy et Dinant pour traverser la Meuse. Le 20 décembre, ils tentent de prendre le pont de Hotton. La 84 Division (US) d'infanterie les stoppe et les repousse. A partir du 22 décembre, la

116 Panzerdivision allemande essaie de percer les défenses de la 84 Division d'infanterie américaine à Verdenne depuis les hauteurs de Grimbiémont pour ensuite continuer vers Bourdon. S'ensuit la terrible bataille de Verdenne et la dévastation du village les 23, 24 et 25 décembre.

Le 24 décembre, l'offensive est stoppée à Celles et à La Gleize. Le 26 décembre, le Général Patton brise l'encerclement de Bastogne. Les Allemands se retirent de Verdenne par la route de Marenne et de Menil-Favay. Cela marque la fin des combats dans nos localités. Environ 2000 personnes y laissèrent la vie.

INFOS

la page Facebook et www.verdenne44.be

Mobilité

Extension de la zone 30 km/h

Depuis de nombreuses années, la mobilité à Marche-en-Famenne est une des priorités des autorités communales. En 2002 déjà, la Ville s'est dotée d'un plan communal spécifique.

Objectif ? Dresser l'inventaire des problèmes en matière de mobilité et, surtout, proposer des solutions. Par exemple, les sens de circulation dans le centre-ville ont été complètement revus afin de créer des boucles pour une circulation plus fluide. Aujourd'hui, un nouveau plan communal de mobilité est actuellement à l'étude car depuis, la situation a évolué nécessitant des réponses adaptées aux nouveaux défis que doit relever notre commune. Il y a quelques années, la mise en zone 30 de l'ensemble des voiries du centre-ville avait été décidée par le Conseil communal et la signalisation adaptée. Le 7 octobre dernier, le Conseil communal a confirmé cette décision en adoptant un nouveau règlement complémentaire de roulage élargissant légèrement le périmètre de la zone 30.

Pour rappel, les voiries concernées par une limitation de la vitesse maximale autorisée à 30 km/h sont les suivantes : le boulevard du Midi, la place aux Foires, la rue Neuve, la rue des Chasseurs Ardennais, la portion de la rue du Luxembourg entre la rue Nérette et l'avenue de la Toison d'or, la rue du Manoir (nouveau), la Place Toucrée, la rue des Carmes, la rue des Religieuses (nouveau), la rue Porte-Basse, la rue Dupont, la rue du Commerce, la rue des Tanneurs, la rue des Brasseurs, le Rempart des Jésuites, chaussée de l'Ourthe jusqu'à l'entrée secondaire du Centre culturel et sportif (nouveau). la rue Saint-Roch. la rue du Viaduc et la rue Nérette.

La limitation de la vitesse à 30 km/h permet un partage harmonieux de l'espace public entre les voitures, les cyclistes et les piétons. En effet, n'oublions pas que les vélos sont autorisés à emprunter les « sens

unique » et que leur sécurité dépend du comportement des automobilistes et du respect des limitations de vitesse. Les piétons cohabitent mieux également avec les voitures si celles-ci roulent à vitesse limitée. Enfin, le charme de notre Ville réside pour beaucoup dans le fait qu'elle invite à la flânerie le long des rues réaménagées. Une limitation

de la vitesse à 30 Km/h renforce ce sentiment en permettant aux piétons de profiter plus sereinement de leur promenade. Respectons donc la zone 30! Et puis, la voiture n'est pas indispensable pour se déplacer dans le centre-ville de Marche, grâce à la présence de 900 places de parking. Enfin, les trottoirs ne sont pas des parkings et doivent rester libres.













En route vers la Culture

La Ville de Marche a le plaisir de vous présenter un nouveau service né de la collaboration entre son Plan de Cohésion Sociale (PCS), la Maison de la Culture Famenne-Ardenne (MCFA) et le Proxibus.

Cette initiative fait écho aux souhaits émis par différentes franges de la population : faciliter l'accès à la culture pour ceux qui ne disposent pas de voiture.

En effet, le projet « En route vers la Culture » consiste à transporter les habitants de l'entité marchoise de l'arrêt du Proxibus, le plus proche de leur domicile, jusqu'à la MCFA et ce, gratuitement mais sur base d'une indispensable réservation. Réservation qui se signale au moment de l'achat du ticket de spectacle.

Les spectacles sélectionnés avec la MCFA rencontreront un public fait d'habitués, de curieux, venant seul ou en famille et mettront en avant différentes formes d'expression artistique : théâtre, concert, spectacle jeune public, etc.

Seuls les spectacles programmés en soirée, 20h30 en général, sont concernés. En décembre, le spectacle familial « Dimanche » est concerné (vendredi 6 décembre). Plusieurs spectacles seront programmés également en 2020.

https://maisondelaculture.marche.be/

Bien-être animal



Depuis plusieurs années, pour lutter contre l'augmentation de la population des chats errants, la cellule Bien-Être Animal de la Ville de Marche-en-Famenne organise une action de stérilisation gratuite. La prolifération des chats errants est, en effet, pro-

La Ville ne peut agir seule. C'est pourquoi la gestion de la démographie féline de la commune est confiée à l'Asbl GRIMM (Groupe d'intérêt pour le milieu marchois), soutenue par la Ville. Les actions de cette association sont renforcées par les bénévoles de l'association « Chats sans domicile », qui trappent, recueillent et/ou placent des chats en foyer ou refuge. Et la Ville tient à les remercier chaleureusement pour leur engagement.

blématique dans certains quartiers.

Pour l'année 2019, le GRIMM a fait stériliser plus de 50 chats. « Chats sans domicile » a fait stériliser également plus de 50 chats et a placé une vingtaine de chatons. Malgré cette implication, la population de chats errants reste un thème d'actualité, à « maîtriser » tant pour la sauvegarde de nos milieux naturels, que pour la santé publique et le bien-être animal.

Nos bénévoles seraient donc plus que ravis et soulagés si d'autres bénévoles venaient les rejoindre et renforcer leur équipe. Alors, si vous avez un peu de temps à donner, n'hésitez pas à les contacter.

GRIMM ASBL - 0476/97.19.87 (Dr Schonbrodt) et Chats sans Domicile (contact préalable au service Environnement - 084 32 70 46)

L'accueil des nouveaux habitants

Fin septembre, la Ville de Marche-en-Famenne organisait pour la première fois une matinée d'accueil des nouveaux habitants, arrivés dans notre commune entre octobre 2018 et fin juin 2019. Les nouveaux habitants ont été accueillis à l'Hôtel de Ville par les membres du Collège et du Conseil communal, et de l'Administration communale. Ils ont pu profiter, entre autres, d'une découverte de la commune en bus.



J'adopte un étudiant (le temps d'un stage en médecine)

La Province de Luxembourg recherche des citoyens prêts à accueillir des étudiants en médecine lors de leur stage en médecine générale. Répartis sur l'ensemble de l'année (en ce compris les grandes vacances) et sur l'ensemble de la province, ces stages ont une durée allant de 3 semaines à 3 mois (selon l'université et le degré d'étude). La Cellule d'accompagnement des Professionnels de la Santé de la Province de Luxembourg (CAPS) a entre autres pour objectif d'accueillir et d'accompagner de nouveaux (jeunes) médecins généralistes lors de leur installation, ceci afin de contrer la pénurie de généralistes qui selon les localités est soit déjà bien réelle, soit attendue dans les prochaines années.

Partout en province de Luxembourg, des médecins généralistes se mobilisent et font la promotion de leur métier en accueillant de nombreux stagiaires. Ces moments d'immersion dans le cabinet d'un généraliste local sont des instants propices pour faire découvrir aux jeunes ce métier et plus encore notre région. Mais la plupart de ces jeunes sont issus d'autres provinces et disposent le plus souvent d'un kot étudiant sur leur campus. Ils ne savent donc se permettre un gîte ou une chambre d'hôte. Faute de moyens, beaucoup se replient sur leur ville d'origine. Ce phénomène ne favorise hélas pas l'arrivée de nouveaux jeunes praticiens chez nous. C'est pourquoi nous faisons appel à la convivialité et au sens de l'accueil de nos citoyens.

Prêt à accueillir un stagiaire ? Pour une partie ou la totalité d'un stage ? Faites part de vos disponibilités, aussi réduites soientelles. La Province constituera un réseau et coordonnera l'accueil de ces étudiants afin de faciliter les contacts et les rencontres.

Contact: PROVINCE DE LUXEMBOURG 063/21.24.50 caps@province.luxembourg.be



LE PST, UNE BALISE POUR CINQ ANNÉES

En septembre, la majorité cdH-Ps a présenté au Conseil communal le Programme stratégique transversal (PST) pour la mandature 2019-2024. Cet outil est aujourd'hui obligatoire pour toutes les communes. Avec plus de 250 actions pour Marche-en-Famenne et ses villages, le PST est le fruit d'un travail important avec les différents services de l'Administration communale.



Le PST est avant tout un outil de bonne gestion imposé par la Région wallonne, obligatoire pour toutes les communes, dont l'objectif est d'aider celles-ci à mieux programmer leurs politiques. Cette dynamique encourage le développement d'une stratégie et d'une culture de la planification et de l'évaluation.

Il est la traduction, en actions concrètes, de la Déclaration de politique communale, adoptée en début de mandature. Le PST de la Commune de Marche-en-Famenne a été présenté par la majorité cdH-PS lors du Conseil communal du 2 septembre 2019. Il reflète la vision politique de la majorité pour la durée de la mandature. Le PST de notre Commune contient plus de 250 actions pour Marche-en-Famenne et ses villages.



- Un programme : un ensemble d'actions que l'on planifie de faire, un ensemble de projets ou d'intentions d'actions. Il fédère aussi les éventuels autres plans dans lesquels la Commune est impliquée.
 - **Une stratégie :** il détermine une vision d'avenir et le chemin pour y arriver.
 - Une transversalité : il engage dans sa concrétisation les différentes parties prenantes dont les mandataires politiques, les grades légaux, l'administration concernée...



Le PST vise principalement les projets nouveaux, les initiatives nouvelles à développer au regard des différentes missions de la commune. Il n'a donc pas pour but de reprendre toutes les actions déjà existantes, ni les missions obligatoires des pouvoirs locaux régis, notamment, par les dispositions réglementaires.

Ce Programme n'est pas figé et il n'est pas non plus exhaustif. Au contraire, il évolue au fur et à mesure de la réalisation des actions menées par les différents services. Il constitue avant tout un exercice de structuration et de planification des projets afin d'atteindre des objectifs précis. Cette planification conditionnera le cas échéant le démarrage ou la suspension, voire le report de projets en fonction de leurs coûts réels et de l'évolution du périmètre financier par année budgétaire.

La progressive mise à l'étude et exécution de projets conditionneront les possibilités de concrétiser ou non les investissements et projets envisagés. Le cas échéant, des choix d'opportunité et de priorité pourront être effectués, par exemple à l'occasion de l'instruction des budgets annuels ou de l'intégration des résultats comptables.

Concrètement, le PST se décline en trois grandes parties : les objectifs stratégiques, les objectifs opérationnels et les actions.

Les objectifs stratégiques, au nombre de 5

- Etre une commune attractive et rayonnante (Rôle moteur) ;
- Etre une commune participative/de participation citoyenne ;
- Etre une commune qui contribue au développement/épanouissement de la personne et du vivre ensemble ;
- Etre une commune durable ;
- Etre une administration performante et impliquée dirigée par un management proactif et empathique.

Les objectifs opérationnels, il y en a plus de 40

En voici quelques-uns:

- Mettre en place une politique de mobilité cohérente et répondant aux besoins de tous les usagers ;
- Renforcer l'attractivité touristique de la Ville ;
- Soutenir le développement de l'offre sportive ;
- Maintenir un cadre de vie sécurisant et de qualité ;
- Maintenir une politique d'investissements en veillant à une juste répartition Ville/Villages et en veillant à systématiquement solliciter les pouvoirs subsidiants ;
- Poursuivre notre politique de soutien pour les accueillantes conventionnées ;
- Optimaliser l'accueil du citoyen au sein de l'Administration communale ;
- Soutenir la vie associative.

Les actions, il y en a plus de 250

En voici quelques-unes:

- Renforcer la sécurité aux abords des écoles en créant des déposes-minute ;
- Veiller à la prise en compte des PMR dans les politiques de mobilité mises en place ;
- Installer au Fond des Vaulx des parcours didactiques liés à son caractère géologique de premier plan ;
- Poursuivre la lutte contre les immeubles inoccupés ;
- Proposer des terrains à bâtir à un prix abordable pour les jeunes ménages ;
- Stimuler la création de logements aux étages des commerces en privilégiant les entrées séparatives ;
- Assurer quotidiennement la sécurité des élèves et écoliers sur les passages pour piétons, aux abords des écoles de Marche-en-Famenne ;
- Améliorer l'embellissement des villages et du centre-ville en toute saison ;
- Créer des aires de jeux dans les villages et les écoles communales selon un plan triennal déterminé ;
- Créer de nouveaux co-accueils dans ou à proximité de lieux stratégiques (écoles, parcs d'activités économiques...) et dans les villages ;
- Soutenir les aînés dans les démarches administratives numériques ;
- Intégrer nos produits du terroir dans les cuisines de collectivités (écoles, crèches).

La Commune ne travaille pas seule dans son coin

Les communes sont aujourd'hui confrontées, dans leur gestion quotidienne, à toute une série de changements et dépendent, pour une bonne part, de décisions prises à d'autres niveaux de pouvoir.

Citons, entre autres:

- Une raréfaction des opportunités de subsidiation d'investissements et une révision de leurs critères d'attribution ;
- L'intégration des données budgétaires et comptables communales dans le périmètre d'endettement public de la Région wallonne et de l'Etat fédéral ;
- La prise en charge de coûts liés à des transferts de compétences vers les entités locales (Zones de police, Zones de secours des pompiers, révision des critères d'octroi d'allocations de chômage...);
- L'obligation pour les pouvoirs locaux de présenter des ratios dans des branches d'activités (coût vérité en matière des déchets, balise d'endettement...)
- La fixation d'échéances strictes tant en matière de dépôt d'estimations budgétaires que de reddition de comptes ;
- Un accroissement des risques de modifications légales générant une insécurité sur les recettes (transfert de compétences vers les entités fédérées...).









Ce panorama, autant il implique une détérioration de l'autonomie communale et un accroissement des responsabilités des élus locaux, constitue néanmoins une opportunité pour les entités locales d'améliorer leurs modes de gestion et de planification financière. Outre la possibilité d'obtenir des subsides, les deux modes autonomes de financement des institutions locales sont le recours à l'emprunt ou le prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire.

Les priorités du Collège communal

André BOUCHAT **Bourgmestre**

« Le PST est un outil formidable, car il oblige le management communal à trouver dans tous ses projets transversalité et synergie, et surtout d'avoir une vision d'avenir. Pour chaque action, il faudra trouver des moyens administratifs, financiers... Pour réussir un PST, l'Etat fédéral devra assumer à 100% ses responsabilités pour ses compétences régaliennes, l'exécutif régional (ou communautaire) permettre aux Communes de pouvoir compter sur un financement stable pour toute la mandature.

Au total, notre PST compte plus de 250 fiches! Personnellement, je pense que les priorités sont les suivantes.

J'en vois sept : l'implication citoyenne avec une dynamique participative; Marche, Ville plus SMART; renforcement des synergies avec le CPAS et d'autres services ; la transition écologique avec une maîtrise de l'aménagement du territoire ; soutenir le tissu associatif, qui est l'âme de Marche ; amplifier notre statut de ville attractive ; une Ville sécurisée avec de la prévention et de la télésurveillance.

Mais le gros thème qui me tient à cœur, c'est mon souhait de voir la jeunesse s'épanouir à Marche. Non seulement la jeunesse doit trouver à Marche culture, sport, divertissement.... Mais il faut aussi que cette même jeunesse puisse trouver à Marche son emploi. Et si aujourd'hui Marche est en plein essor, il en est des villes comme des entreprises, il faut y investir en permanence, dans tous les domaines!»



« Un projet en particulier incarne particulièrement la volonté de notre majorité de travailler en transversalité : le plan communal de mobilité (PCM), que nous allons lancer dans les prochaines semaines. C'est un outil global qui vise à faire face et à anticiper les besoins en mobilité à court, moyen et long termes. De nombreuses politiques communales et de nombreux services sont concernés : travaux. aménagement du territoire, environnement, écoles, transition numérique...

Notre objectif est de promouvoir une mobilité durable et moderne, en ayant recours à des systèmes dits intelligents pour en assurer la gestion. Tous les aspects de la mobilité seront abordés : circulation automobile, transports en commun, mobilité douce, parkings, sécurité routière, trafic de transit, covoiturage... Pour mettre au point cette stratégie très importante, nous avons déjà manifesté notre intention de consulter la population à chaque stade d'élaboration de ce PCM. Enfin, en matière de mobilité douce, nous allons continuer à investir pour poursuivre notre élan dans le domaine du vélo, avec cette même ligne de conduite qui est de favoriser l'usage du vélo au quotidien pour les courtes distances. »





Christian NGONGANG **Echevin en charge notamment** de la Culture et des Sports

« La Jeunesse dispose de son Conseil consultatif où ses idées et projets seront négociés. Un skate-park de 1000 m² est déjà sur les rails. A elle encore, mais aussi au bénéfice de tous nos concitoyens, de nouvelles installations sportives : après le tennis, le squash et un terrain de football synthétique, viendront s'ajouter un nouveau stade d'athlétisme, une zone de plein air aux abords de la piscine et, projet hautement convoité, un nouveau grand hall de sports qui, par effet domino, libérera des surfaces sportives au bénéfice d'un maximum de clubs.

La Culture ne sera pas en reste... une programmation toujours innovante, plus numérique, des événements attractifs, mais aussi des projets à l'implication citoyenne : des expositions temporaires de nos artistes, des boîtes à livres dans nos villages, un Conseil consultatif là encore accessible à tous ! Enfin, l'Animation de notre cité passera encore par l'implication et le soutien des associations villageoises, folk-

loriques, culturelles et sportives. Elles seront actrices et bénéficiaires de nos réalisations communes. Plus que jamais, il se passe toujours quelque chose à Marche-en-Famenne!»



Valérie LESCRENIER Echevine en charge notamment de la transition Ecologique et de l'Etat-civil

« Le PST fait la part belle à la participation citoyenne, élément visant à vous impliquer et vous mobiliser

davantage, vous, les citoyens marchois, dans le développement de votre environnement. C'est la raison pour laquelle depuis cette année un budget spécifique a été dédié aux enveloppes participatives. L'installation de 9 conseils consultatifs (aînés, jeunesse, culture, transition écologique...) intégrant des citoyens est un autre axe de la participation citoyenne également détaillé dans le PST.

Le développement du numérique et le soutien à l'innovation sont également bien présents dans le PST. Notamment au travers le nouveau tiers lieu qu'est L'e-Square et l'ensemble de ses ressources (coworking, Fablab...). Et enfin, Marche se veut une véritable commune en transition écologique. Tant dans ses actions visant à privilégier les performances énergétiques de ses bâtiments publics, à favoriser les achats publics responsables... que dans l'incitation de ses citoyens à modifier leurs comportements: notamment au travers des infrastructures visant à favoriser la mobilité douce, les opérations de mobilisation « commune propre », ou la sensibilisation au zéro déchet. »



« L'élaboration du PST a représenté une magnifique occasion pour les services communaux de formaliser l'importance et la richesse de leur collaboration de chaque instant. Prenons l'exemple de la nouvelle crèche de Aye qui vient d'accueillir ses premiers enfants. Elle a nécessité le travail coordonné des services Patrimoine, Urbanisme, Travaux, Ressources humaines, Finances, Direction générale avec, comme organisateur, la Coordination Education Enfance, le tout, sous la responsabilité du Collège et du Conseil communal. Les grandes lignes du futur sont inscrites dans le PST. Pointons la future crèche qui devra prendre ses quartiers dans la Ferme Sépul à Marloie, le suivi des plans d'action très ambitieux qui ont été définis par chacune des équipes éducatives de nos écoles communales, l'ouverture amplifiée de nos structures d'accueil extra-scolaires aux enfants et aux jeunes adolescents porteurs de handicaps, le développement accru des écoles de devoir par le recrutement de nouveaux bénévoles motivés... Autant de projets qui ne pourront être menés à bien que dans un souci de parfaite collaboration transversale de tous les services

communaux, en accord avec les instances politiques et l'attention

permanente aux attentes de nos concitoyens. »



Carine BONJEAN Echevine en charge notamment des Aînés et de la Santé

« Une nourriture bien équilibrée est comme un poème au développement de la vie », dit le proverbe. Nous souhaitons qu'il en soit ainsi à travers plusieurs projets. La cellule Santé de la Ville et Viasano vont ainsi lancer le projet « Mangeons mieux, bougeons plus, tous en piste ». Le programme « Naître et grandir dans une famille en pleine forme » a lui pour mission de profiter de la grossesse pour aider les futures mamans à améliorer leurs habitudes alimentaires, à faire de l'activité et à bien dormir. Nous espérons ainsi assurer la pérennité de comportements sains pour toute la famille.

Dans la même logique et afin d'assurer la continuité de ce travail de fond, les crèches communales et les cantines scolaires RES-COLM s'engagent dans le « Green Deal » et vont se mobiliser afin d'augmenter l'aspect durable des repas en proposant des produits locaux et de saison, respectueux de l'environnement et des animaux, équitables, équilibrés et savoureux, la réduction du gaspillage alimentaire et l'inclusion sociale. Dès 2020, la Ville va aussi s'engager à encourager le « circuit court » pour atteindre ces objectifs et encore affiner la qualité des repas de nos chers bambins. »

Gaëtan SALPETEUR Président du CPAS et en charge de la personne Handicapée

« Pour cette première édition, le CPAS a également adopté en septembre un Programme stratégique transversal avec des objectifs stratégiques (ce que nous voulons ETRE) et opérationnels (comment le FAIRE). Les services ont également travaillé sur les projets et actions concrètes qui permettront d'atteindre ces objectifs. Pour chaque action, une fiche technique doit être développée et budgétisée : 147 idées ont déjà émergé et nous sommes très heureux de cette dynamique qui va nous permettre d'avancer sur une série de thématiques.

La personne porteuse de handicap sera au centre de nos préoccupations. Avec la participation du Conseil consultatif de la personne handicapée, nous serons attentifs à pouvoir agir en toute transversalité avec mes collègues Echevins, que ce soit pour améliorer la mobilité, l'accessibilité, le logement ou encore l'hébergement, etc., soit toutes les matières dans lesquelles une réflexion sur l'intégration de la personne handicapée pour être menée. »



Un PST pour le CPAS

Le Programme stratégique transversal ne concerne pas uniquement la Commune, comme déjà expliqué. Il est également rendu obligatoire pour les CPAS. Il a été élaboré en bonne collaboration avec la Commune et adopté en septembre, pour la mandature 2019-2024.

Pour cette première édition, le PST est lui aussi axé sur des objectifs stratégiques et opérationnels. Comme déjà évoqué, 147 idées ont déjà émergé.

Le CPAS veut notamment être attentif à l'autonomie des personnes fragilisées et/ou exclues socialement pour qu'elles puissent mener une vie conforme à la dignité humaine ; intégrer le vieillissement de la population au centre de ses préoccupations ; être durable, soucieux de la transition écologique et numérique ; et enfin ; être un CPAS performant et impliqué, dirigé par un management proactif et empathique.

Quelques exemples d'actions?

- Veiller à l'accès à un logement décent pour tous, moyennant un accompagnement adéquat et notamment, lutter contre les violences conjugales et leurs conséquences en matière de logement;
- Combattre proactivement la pauvreté des enfants, promouvoir leur bien-être et briser le cercle vicieux de la pauvreté générationnelle, notamment par des actions collectives (projet d'activités le mercredi après-midi, en collaboration avec les Éducateurs de rue de la Ville de Marche-en-Famenne);
- Mettre encore plus le curseur sur l'intégration socio-professionnelle afin de diminuer le nombre de revenus d'intégration et optimiser l'accès au marché du travail, notamment par l'engagement de renfort en personnel pour la mise en place d'ateliers collectifs plus ciblés sur l'insertion professionnelle;
- Promouvoir la santé auprès des publics fragilisés en collaboration avec les prestataires de soins et acteurs locaux: actions préventives et ateliers sociaux ciblés sur la santé;
- Développer le Quartier Libert: par l'amélioration et le renfort des services existants mais également, par la mise en place d'un/de nouveau(x) projet(s) sur le site de la Maison de repos et de soins Libert. Parmi nos aînés, une attention particulière sera réservée à la personne handicapée vieillissante.

Retrouvez les objectifs stratégiques, opérationnels et les actions du PST sur le site de la Ville : <u>www.marche.be</u>

Mouvements de jeunesse

Une nouvelle prime

Depuis le mois de septembre 2019 et sur proposition du Collège communal, le Conseil communal a revu le règlement communal d'octroi de subvention aux mouvements de jeunesse de la commune. Ce nouveau règlement entre en vigueur le 1er janvier 2020. Concrètement, la subvention par jeune marchois de 18 ans ou moins passe de 30 à 45 euros par an. Nous avons sollicité les différents mouvements de jeunesse de la commune

Aye : Patro Saint-Séverin

pour qu'ils présentent leurs activités.

Le Patro Saint-Séverin de Aye est un mouvement de jeunesse prônant un certain nombre de valeurs comme le respect, la tolérance, le partage, l'égalité, l'entraide et bien plus afin de faire de nos jeunes des CRACS (citoyen responsable actif coopératif et solidaire).

Autour d'activités pédagogiques, éducatives et/ou de distraction, nous tentons de favoriser la vie en groupe et en parallèle le développement de chaque enfant. Pour veiller à ce que chacun trouve sa place, notre mouvement est divisé en 4 sections : les poussins (4-6 ans), les bambis (7-9 ans), les épagneuls (10-12 ans) ainsi que les autours (12-16 ans). Ces divisions permettent de fournir des animations plus adaptées au rythme de vie de l'enfant selon son stade de croissance.



Avec une équipe de 14 animateurs dont 6 formés, 7 en cours de formation et 1 non-formé, nous voulons donner un accompagnement de qualité à nos animés, qu'ils soient âgés de 4 comme de 16 ans. Tout ce travail béné-

vole est riche en humanité et a pour but de transmettre des bagages de la vie à la relève du monde de demain.

Nous nous donnons donc rendez-vous un samedi sur deux pour partager toute cette expérience ensemble.

Suivez-nous sur : « Patro Saint Séverin de Aye ».

Contact : Pecquet Bérénice (présidente), Esther Kinet (vice-présidente) et Marie Lêtecheur (vice-présidente) ; 0496/87.91.24 (présidente)



Marche: Patro Assunta

Le Patro est un mouvement de jeunesse, fait pour des jeunes par des jeunes mais est aussi une véritable école de vie ! Un lieu, un groupe où l'on apprend la vie en communauté, le respect et bien d'autres valeurs humaines !

Vous pouvez nous croiser tous les samedis de 14h à 17h, soit au parc Van der Straten soit au local « La Grange » boulevard du Midi à Marche-en-Famenne.

A Marche, nous avons une petite particularité : nous sommes un Patro qui n'accueille que des filles. Mais attention, c'est un avantage. Les plus jeunes de nos animées et leurs parents se sentent souvent rassurés car quand les parents ne sont pas là, les petites retrouvent un coté maternel en leurs animatrices.

Nous accueillons toutes les filles dès l'âge de 4 ans. Et oui, c'est jeune, mais c'est à cet âge-là que l'on fait le plus de découvertes. De plus, les animatrices sont chaque année invitées à suivre des formations organisées par notre régionale et notre fédération.

Pour un bonne organisation, nos patronnées sont divisées en 5 sections :

- Les Minis (4-6 ans) : l'âge de la découverte ;
- Les Benjas (6-9 ans) : c'est l'âge de la créativité;
- Les Etincelles (9-12 ans) : la section de la solidarité ;
- Les Alpines (12-14 ans) : l'équipe de l'expression ;
- Les Grandes (14-16 ans) : l'âge de l'ouverture.

Notre staff est composé de personnes formées ou en cours de formation de 16 à 22 ans. Nous avons aussi une équipe d'anciens qui nous aident dans tous nos projets. Ensuite, nos locaux sont situés en plein centre-ville avec le parc, les piétonniers et les bois à proximité pour nous permettre une plus grande diversité dans nos jeux.

De plus, nous essayons de proposer différents projets pour tout âge : journée à la mer, rassemblement de Patros... Et en particulier, tous les deux ans, nous organisons un voyage à l'étranger avec les Grandes. L'activité la plus attendue est bien sur le camp du 1er au 10 aout ! Nous essayons de rencontrer les parents de nos animées le plus possible grâce à notre souper annuel, à nos goûters pour la rentrée ou pour Noël et à tous ces samedis.

Contact: 0470/03.46.28 (Adélaïde Dubois) ou patrodemarche@outlook.com



Réduction dès la 2^e parution Consultez-nous!

- **-10%** (2 parutions)
- **-15%** (3 parutions)
- **-20%** (4 parutions)



Tarifs 2020

Optez pour des formats adaptés à vos besoins:

1/8 page	215 €
1/4 page	340 €
cover 1/4 page	370 €
1/2 page	540 €
cover 1/2 page	660 €
1 page	915 €
cover 1 page	1.065 €

	ī
1/2 page 190 x 130 mm	

1/4 page 90 x 130 mm

1/2 page



Régie publicitaire :

Tél. 084 31 17 17 bc@punchcommunication.be



1/8 page 90 x 60 mm

Marche : Guides et scouts

De 6 ans à l'âge adulte, nos mouvements apprennent aux jeunes à vivre en groupe et à devenir des citoyens responsables. Voici une présentation d'un parcours en 5 étapes...

Les baladins (6-8 ans) : les filles et les garçons commencent leurs parcours chez les baladins. Pour les petits, c'est une période de grandes découvertes : de nouveaux amis, la vie de groupe, le respect de l'autre et de la nature... C'est au travers de diverses activités (jeux collectifs, construction de cabanes, confection de bricolages, ateliers de cuisine...) qu'ils (elles) vont faire toutes ces découvertes.

Les lutins et les louveteaux (8-12 ans) : chez les louveteaux et les lutins, le projet se base sur l'apprentissage de la vie en petit groupe (les sizaines) qui leur servent de repère. Les sizaines se composent de 5-6 enfants à la tête de laquelle il y a un sizenier ("chef") et un second. Au sein de ce groupe, l'enfant sera amené à prendre des décisions collectives en concertation avec les autres. La sizaine permet à chaque enfant de découvrir l'esprit d'équipe.

Les aventures (12-15 ans) et les éclaireurs (12-16 ans) : c'est en vivant en groupe et en menant des projets que les adolescent(e)s prennent confiance en leurs capacités. Les activités sont construites, le plus souvent avec les jeunes, en fonction de leurs aspirations et aptitudes: jeux, ateliers, projets, moments de la vie quotidienne, etc. Petit à petit, l'adolescent(e) gagne en autonomie...

Les horizons (15-17 ans) et les pionniers (16-18 ans) : pour ces jeunes, c'est le moment de prendre les choses en main, de se mettre au service des autres, d'assumer des responsabilités et de s'engager dans des petits et grands projets. Le camp est le projet principal de l'année. Souvent organisé à l'étranger, le camp doit avoir une vocation sociale, environnementale, d'aide au développement ou encore de découverte culturelle ou sportive. Les jeunes préparent ensemble ce projet et cherchent des moyens pour le financer.

Les animateurs (dès 17 ans) : les animateurs reçoivent la confiance des parents pour animer leurs enfants. En échange, ils donnent du temps, du talent et du cœur pour une animation de qualité. Ils s'engagent dans la société, se mettent au service pour renforcer la solidarité, les échanges et les partages.

N'hésitez pas à nous rejoindre les samedis de 14h-17h!

Contact : unitecolibri@gmail.com (Guides : filles) ou scouts@marche.be (Scouts : garçons)

Waha : Unité scoute S^t-Etienne

Il était une fois... Ces 4 mots magiques suffisent à plonger toute une ribambelle, une meute, une troupe, dans la rêverie mais pas que.





En effet, depuis plus de 40 ans, l'Unité Scoute Saint-Etienne de Waha s'engage à transmettre, les valeurs scoutes avec bienveillance, respect et responsabilités, à l'égard des enfants confiés, dans une atmosphère familiale.

Nous accueillons les enfants de 5 à 16 ans, 1 samedi sur 2 et ce tout au long de l'année. Réunions durant lesquelles les animateurs brevetés, encadrés par les adultes, tentent d'amener, avec plaisir, le plus grand nombre vers une évolution personnelle dans l'autonomie. La vie est un grand jeu, alors continuons de jouer, ensemble.

Contact: Bertrand Mottet 0471/22 61 34

Noces d'or

Les couples fêtés au mois de septembre

En septembre, les autorités communales ont fêté les couples ayant eu leur anniversaire de mariage au cours du deuxième semestre 2019. Une réception a été organisée. Sur les photos, les couples présents lors de celle-ci.

60 ans : René avril et Monique Gautier (Marche) ; René Herbiet et Marie Paule Colot (Marche).



50 ans: Jean Bonnechere et Doris Schepers (Aye); Joseph Collette et Laure Simon (Marche) ; André Deroua et Nelly Rodrigue (Marloie); Francis Deroua et Marguerite Thiry (On); Albert Detail et Jeanninne Lozet (Marche); Michel Englebert et Paula Pierre (Marche); André Fabry et Marie-Ange Bayonnet (Marche) ; Joseph Gee et Denise Wautriche (Aye) ; Georges Gilles et Marie Gouverneur (Marche); André Halin et Andrée Leodet (Marche); Michel Leboutte et Josianne Jadot (Aye) ; Jean-Claude Lemaire et Yvette Durdu (Aye) ; Jean-Claude Ligot et Marie-Thérèse Reichling (Marloie); Albert Limbioul et Annette Closset (Marche); Francis Malcorps et Liliane Leroy (Marloie); Michel Poncin et Ginette Blaise (Marche); Jean Seron et Josette Renard (Marche); Robert Sottiaux et Raphaële Noel (Verdenne) ; Albert van Den Abbeele et Liliane Gestwa (Waha) ; Hubert Weron et Monique Gerard (Aye); Léon Wyeme et Lucienne Lecoq (Hollogne).



DU 18/10 AU 29/02/2020 → MARCHE-EN-FAMENNE

Exposition: « Paysages anciens de la Famenne »

<u>Lieu et info</u>: FAM - Famenne & Art Museum rue du Commerce, 17 - T: +32(0)84 32 70 60 http://www.famenneartmuseum.be/

DU 09 AU 14/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Exposition : Touchons du bois

L'exposition est accessible du lundi au vendredi de 10:00-18:00 et le samedi de 10:00-12:30.



<u>Lieu</u>: Le Tiroir des Saveurs - Chaussée de l'Ourthe, 74 <u>Info</u>: Maison de la Culture Famenne-Ardenne (billetterie) T:+32(0)84 32 73 86 - billetterie.mcfa@marche.be http://www.maisondelaculture.marche.be/

13/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Concert: Jenifer - Une nouvelle page

Info: WEX (Wallonie Expo S.A.) - T: +32(0)84 34 08 00 - info@wex.be http://www.wex.be

14/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Repas dans le noir : Eclipse totale

A 19:00. Réservation obligatoire

<u>Lieu et info</u> : Le Tiroir des Saveurs - Chaussée de l'Ourthe, 74 6900 Marche-en-Famenne

Info: Le Tiroir des Saveurs - T: +32(0)84 32 73 82 T: +32(0)470 90 13 81 - letiroirdessaveurs@marche.be

http://www.maisondelaculture.marche.be/le-tiroir-des-saveurs/

16/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Marché public

08:00-13:00. Lieu: Place aux Foires

18/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Un cycle « SOCRATE » à Marche

A travers des éclairages économiques, géo-historiques, philosophiques, sociologiques, juridiques... le parcours permet de prendre du recul, de questionner nos conceptions du monde et de la vie en société, dans une ambiance conviviale et participative.

<u>Info</u>: Le CIEP LUXEMBOURG / M^{me} Quinet Véronique T: +32(0)63 21 87 33 - vquinet.moclux@gmail.com

20/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Bal Folk

A 20:30. Participation gratuite.

<u>Lieu et info</u>: Le Tiroir des Saveurs - Chaussée de l'Ourthe, 74 T:+32(0)84 32 73 82 - letiroirdessaveurs@marche.be http://www.maisondelaculture.marche.be/le-tiroir-des-saveurs/

DU 20 AU 29/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Soccer Wex Cup

<u>Lieu et info</u>: WEX (Wallonie Expo S.A.) - Rue des Deux Provinces, 1 info@wex.be

DU 21 AU 22/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Tournoi de Hockey Indoor

<u>Lieu et info</u>: WEX (Wallonie Expo S.A.) - Rue des Deux Provinces, 1 T:+32(0)84 34 08 16 - T:+32(0)84 34 08 00 wexhockey@wex.be - info@wex.be - http://www.hockeynamur.be http://www.wexhockey.be



DU 21/12 AU 05/01/2020 → MARCHE-EN-FAMENNE

26° Noël au Théâtre « Chez Nous »

<u>Info</u>: Maison de la Culture Famenne-Ardenne (MCFA) M. Fiasse Hubert - T: +32(0)84 31 46 89 - mcfa@marche.be http://www.mcfa.be

DU 22 AU 24/12 → VERDENNE

Verdenne 1944-2019

Commémorations à l'occasion du $75^{\rm ème}$ anniversaire de la Bataille des Ardennes.

Info: verdenne@hotmail.com - http://www.indianhead.be

28/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (Noël au Théâtre) : Déconcerto

A 15:00

<u>Lieu et info</u> : Maison de la Culture Famenne-Ardenne (billetterie) Chaussée de l'Ourthe, 74 - T : +32(0)84 32 73 86 billetterie.mcfa@marche.be

http://www.maisondelaculture.marche.be/

DU 28 AU 29/12

\rightarrow MARCHE-EN-FAMENNE

Tournoi de Hockey Indoor

<u>Lieu et info</u>: WEX (Wallonie Expo S.A.) - Rue des Deux Provinces, 1 T:+32(0)84 34 08 16 - T:+32(0)84 34 08 00 - wexhockey@wex.be - info@ wex.be - http://www.hockeynamur.be http://www.wexhockey.be

WEX HOCKEY INDOOR INL. TOURNOI 21-22 & 28-29 DÉCEMBRE 2019

30/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Cinéma (Noël au théâtre) : Zébulon le dragon

A 10:00.

<u>Lieu et info</u>: Maison de la Culture Famenne-Ardenne (billetterie) Chaussée de l'Ourthe, 74 - T: +32(0)84 32 73 86 billetterie.mcfa@marche.be

http://www.maisondelaculture.marche.be/



11/01 → MARCHE-EN-FAMENNE

Concert (immitatrice) : Véronic Dicaire - Showgirl Tour

<u>Lieu et info</u>: WEX (Wallonie Expo S.A.) - Rue des Deux Provinces, 1 T: +32(0)84 34 08 00 - info@wex.be - http://www.wex.be

11/01 → MARCHE-EN-FAMENNE

Soirée swing : The Viper's Rhythm Band

A 20:30.

<u>Lieu</u>: Le Tiroir des Saveurs - Chaussée de l'Ourthe, 74 <u>Info</u>: Maison de la Culture Famenne-Ardenne (billetterie) T: +32(0)84 32 73 86 - billetterie.mcfa@marche.be http://www.maisondelaculture.marche.be/



RÉSIDENCE BASTOGNE

WWW.RESIDENCE-BASTOGNE.BE



www.atland-promotion.be

RESIDENCE **BASTOGNE**

APPARTEMENTS NEUFS AVEC TERRASSES, JARDINS PRIVATIFS,

JARDIN & BBQ

COMMUN

AVI 88 979



ROUTE DE BASTOGNE, 94 6900 MARCHE-EN-FAMENNE



Chauffage pompe à chaleur Faibles charges Parquet semi massif Salles d'eau Cuisines équipée Mobalpa

Syndic : BIOCITY

TREVI CLOSON

SPÉCIALES IPO : Contactez votre agent immobilier

084 32 27 50 info@closon.be

ATLAND

0473 67 95 51

marie@atland.be

12/01 → MARCHE-EN-FAMENNE

Bourse d'échange pour motos anciennes

A partir de 09:30.

Lieu: WEX (Wallonie Expo S.A.) - Rue des Deux Provinces, 1 Info: asbl Moto Retro Famenne Ardenne / M. Georges Roland T:+32(0)495 58 51 78 - T:+32(0)84 32 22 84 motoretrofamenneardenne@gmail.com

DU 13/01 AU 15/01/2020 → MARCHE-EN-FAMENNE

Exposition: Touchons du bois

L'exposition est accessible du lundi au vendredi de 10:00-18:00 et le samedi de 10:00-12:30.

Lieu: Le Tiroir des Saveurs - Chaussée de l'Ourthe, 74 Info: Maison de la Culture Famenne-Ardenne (billetterie) T: +32(0)84 32 73 86 - billetterie.mcfa@marche.be http://www.maisondelaculture.marche.be/



16/01 → MARCHE-EN-FAMENNE

Concert : Charlie Winston

A 20:30.

Lieu et info : Maison de la Culture Famenne-Ardenne (billetterie) Chaussée de l'Ourthe, 74 T: +32(0)84 32 73 86 billetterie.mcfa@marche.be

http://www.maisondelaculture.marche.be/

17/01 → MARCHE-EN-FAMENNE

Bal Folk

A 20:30. Participation gratuite.

Lieu et info : Le Tiroir des Saveurs - Chaussée de l'Ourthe. 74 T: +32(0)84 32 73 82 - T: +32(0)470 90 13 81 letiroirdessaveurs@marche.be - http://www.maisondelaculture. marche.be/le-tiroir-des-saveurs/

19/01 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (théâtre musical): BAP

A 11:00 et 16:00.

Lieu et info: Maison de la Culture Famenne-Ardenne (billetterie) Chaussée de l'Ourthe, 74 - T: +32(0)84 32 73 86 billetterie.mcfa@marche.be

http://www.maisondelaculture.marche.be/

24/01 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (théâtre): Propaganda!

A 20.30

Lieu et info: Maison de la Culture Famenne-Ardenne (billetterie) Chaussée de l'Ourthe, 74 - T : +32(0)84 32 73 86 billetterie.mcfa@marche.be

http://www.maisondelaculture.marche.be/

DU 24/01 AU 27/01/2020 → MARCHE-EN-FAMENNE

Salon Batimoi

Lieu: WEX (Wallonie Expo S.A.) - Rue des Deux Provinces, 1

25/01 → MARCHE-EN-FAMENNE



Repas dans le noir : Eclipse totale.

A 19:00. Réservation obligatoire Lieu et info:

Le Tiroir des Saveurs Chaussée de l'Ourthe, 74 T: +32(0)84 32 73 82 T: +32(0)470 90 13 81

letiroirdessaveurs@marche.be

http://www.maisondelaculture.marche.be/le-tiroir-des-saveurs/





05/02 → MARCHE-EN-FAMENNE

En Avant Marche - soirée contrebasse

Soirée contrebasse avec le contrebassiste Kristof Rosseuw et le luthier Jacky Walraet.

<u>Lieu</u> : Les ateliers de Music Fund - rue Chantraine, 4-6 Info: Music Fund - http://www.musicfund.eu

07/02 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (théâtre) : Pas pleurer A 20:30.

Lieu et info : Maison de la Culture Famenne-Ardenne (billetterie) Chaussée de l'Ourthe, 74 T: +32(0)84 32 73 86

billetterie.mcfa@marche.be

http://www.maisondelaculture.marche.be/



DU 13/02 AU 14/02/2020 - MARCHE-EN-FAMENNE

Municipalia - Salon des Mandataires

Lieu: WEX (Wallonie Expo S.A.) - Rue des Deux Provinces, 1

15/02 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (théâtre) : Un tramway nommé désir A 20:30.

Lieu: Maison de la Culture Famenne-Ardenne (billetterie) Chaussée de l'Ourthe. 74 - 6900 Marche-en-Famenne Info: Maison de la Culture Famenne-Ardenne (billetterie) T:+32(0)84 32 73 86 - billetterie.mcfa@marche.be http://www.maisondelaculture.marche.be/

15/02 → HUMAIN

25ème Marche du carnaval

Parcours boisés et modérément vallonés.

Lieu: Salle des fêtes de Humain - rue d'Aye, 2A - 6900 Humain Info: Les marcheurs de la Famenne / M. Degeye Philippe T: +32(0)476 54 59 51 - degeye.philippe@gmail.com http://marcheursdelafamenne.marche.be/

DU 18/02 AU 20/02/2020 - MARCHE-EN-FAMENNE

Festival Particip'Art

Lieu et info : Maison de la Culture Famenne-Ardenne (billetterie) Chaussée de l'Ourthe. 74 - 6900 Marche-en-Famenne T:+32(0)84 32 73 86 - billetterie.mcfa@marche.be http://www.maisondelaculture.marche.be/

21/02 → MARCHE-EN-FAMENNE



Bal Folk

A 20:30.

Participation gratuite. Lieu et info:

Le Tiroir des Saveurs Chaussée de l'Ourthe. 74 T: +32(0)84 32 73 82 T: +32(0)470 90 13 81

letiroirdessaveurs@marche.be - http://www.maisondelaculture. marche.be/le-tiroir-des-saveurs/









22/02 → MARCHE-EN-FAMENNE

Repas dans le noir : Eclipse totale

A 19:00.

<u>Lieu et info</u>: Le Tiroir des Saveurs - Chaussée de l'Ourthe, 74 T:+32(0)84 32 73 82 - T:+32(0)470 90 13 81 letiroirdessaveurs@marche.be - http://www.maisondela-culture.marche.be/le-tiroir-des-saveurs/



DU 22/02 AU 23/02/2020 → MARCHE-EN-FAMENNE

60ème Carnaval de la Grosse Biesse:

la Grosse Biesse revient de la forêt enchantée

Départ du cortège à 14:00.

PAF: 3 € (sachet de confettis compris).

Lieu: place de l'Etang - 6900 Marche-en-Famenne

Info: Comité carnaval de la Grosse Biesse

T:+32(0)84 32 18 54



Pour obtenir l'agenda détaillé ou pour annoncer votre événement :

MAISON DU TOURISME FAMENNE-ARDENNE OURTHE & LESSE

Place de l'Etang, 15 - 6900 Marche-en-Famenne T: +32(0)84/34.53.27 - info@famenneardenne.be www.famenneardenne.be

Vos prochaines sorties au **WeX**







AGENDA DES CONCERTS: WEX.BE



QUOILIN NAMUR.

Chaussée de Marche 620 5100 Wierde 081 30 38 94

info.namur@quoilin.net.bmw.be

QUOILIN MARCHE-EN-FAMENNE.

Rue de l'Expansion 2 - Zoning de Aye 6900 Marche-en-Famenne 084 22 05 45

info.marche@quoilin.net.bmw.be



quoilin.bmw.be



















